RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Arrêté du 02 AVR. 2025

modifiant l'arrêté du 11 janvier 2023 portant nomination au comité social d'administration ministériel de l'enseignement supérieur et de la recherche

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat;

Vu l'arrêté du 27 mai 2022 instituant un comité social d'administration au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et des comités sociaux d'administration d'établissement pour les établissements publics administratifs ;

Vu l'arrêté du 11 janvier 2023 portant nomination au comité social d'administration ministériel de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Arrête:

Article 1er

L'arrêté du 11 janvier susvisé est modifié comme suit : Julien DIAZ est désigné en qualité de représentant du personnel suppléant au titre de la FSU pour la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail du comité social d'administration ministériel de l'enseignement supérieur et de la recherche en remplacement de Christine EINSEBEIS.

Article 2

Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr.

Fait le

Pour la ministre et par délégation, Le directeur général des ressources humaines,

Le directione général des ressources humaines

Boris MELMOUX-EUDE